

Document d'information aux parents
Année scolaire 2022-2023 – Classe spécialisée au secondaire
Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'informations qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- les dates des étapes;
- les dates des communications aux parents (première communication et bulletins);
- les compétences;
- les moyens utilisés pour évaluer.

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante :

Progression de l'élève	
A	L'élève répond de façon marquée aux exigences fixées pour lui
B	L'élève répond aux exigences fixées pour lui
C	L'élève répond partiellement aux exigences fixées pour lui
D	L'élève ne répond pas aux exigences fixées pour lui

En fin d'année scolaire, la légende utilisée pour le bilan sera la suivante :

Niveau de réussite de l'élève	
4	L'élève démontre une compétence assurée
3	L'élève démontre une compétence intermédiaire
2	L'élève démontre une compétence modérée
1	L'élève démontre une compétence émergente

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Christine Marquis

Direction de l'école

Document d'information aux parents – Année scolaire 2022-2023
Classe spécialisée - Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication : ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication disponible le 14 octobre 2022.	1^{er} bulletin (20%) : ➤ Étape 1 : 30 août 2022 au 11 novembre 2022. ➤ Bulletin disponible le 17 novembre 2022. ➤ Rencontre avec l'enseignante pour la révision du plan d'intervention.	2^e bulletin (20%) : ➤ Étape 2 : 14 novembre 2022 au 9 février 2023. ➤ Bulletin disponible le 16 février 2023. ➤ Rencontre avec l'enseignante pour la révision du plan d'intervention.	3^e bulletin (60%) : ➤ Étape 3 : 13 février au 22 juin 2023. ➤ Bulletin disponible au plus tard le 6 juillet 2023.
--	--	--	---

COMPÉTENCES	Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves tout au long de l'année
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Agir efficacement sur le plan sensoriel et moteur dans différents contextes.		X	X	➤ Observations; ➤ Prise de notes lors de différentes activités.
Savoir montrer adéquatement ses émotions.		X	X	
Interagir de façon harmonieuse avec les autres.	X		X	
Communiquer efficacement avec son entourage.	X		X	
Construire sa connaissance du monde.		X	X	
Participer à la vie communautaire.	X		X	

X : une cote en lien avec l'état de développement de la compétence sera communiquée au bulletin